



Gestion quantitative de l'eau : remous autour du Marais poitevin

28/03/2008 09:50

Des irrigants de trois départements céréaliers défendent la mise en place de réserves d'eau alimentées en hiver pour compenser les réductions de prélèvements auxquelles ils sont régulièrement soumis. Cette solution est contestée.

Analyser par [Agnès Ginestet](#)

Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vendée ont été rappelés à l'ordre par la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) fin janvier pour non-respect d'une directive sur les eaux destinées à la consommation humaine. Ce n'est sans doute pas un hasard si des arrêtés préfectoraux sont pris chaque année pour réduire les prélèvements d'eau dans ces mêmes départements, où il pleut faiblement l'été et où la culture de maïs, très consommatrice d'eau, est fortement développée.

Sur le terrain, la tension monte. Le 5 février, une centaine d'irrigants a ainsi bloqué une réunion de la commission locale de l'eau (CLE) sur le point de valider le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de la rivière Vendée, l'un des trois Sage liés au Marais poitevin. «Une deuxième réunion avait été prévue pour le 28 février, mais des irrigants ayant dit qu'ils allaient la bloquer aussi, les élus de la CLE l'ont annulée», ajoute François-Marie Pellerin, président de la Coordination pour la défense du Marais poitevin. Selon Laure Theunissen, animatrice du Sage Vendée à l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise, «la technique des irrigants est de gagner du temps en ralentissant le rythme de la concertation. Avec les élections municipales, et donc le renouvellement des membres de la CLE, on va perdre un an dans la procédure d'adoption», indique-t-elle.

Le 8 février, c'est devant la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (Ddaf) à Niort (Deux-Sèvres), qu'un groupe d'agriculteurs a protesté contre les conclusions d'une étude d'experts estimant qu'au niveau du Marais poitevin, les prélèvements estivaux liés à l'irrigation ne devaient pas dépasser 30% des volumes consommés actuellement. Philippe Charles, président de l'Association des irrigants des Deux-Sèvres, remet en cause la méthode d'évaluation utilisée et fait part d'imprécisions sur les éléments pris en compte comme la pluviométrie. Il souhaite en échange la construction de davantage de réserves de substitution (bassines), pour stocker l'eau pompée pendant l'hiver et s'en servir pour irriguer l'été. Une solution que l'Etat approuve également. «L'objectif était de trouver un compromis entre économie et écologie», indique ainsi Albert Noireau, chargé de mission milieux humides-Marais poitevin à la Direction régionale de l'environnement (Diren) Poitou-Charentes, précisant que les projets de bassines doivent avoir le moins d'impacts possible sur l'environnement.

Pour Jacques Maret, agriculteur biologique en Charente-Maritime, «le remplissage des bassines, même en hiver, se fait au étriment du niveau de la nappe phréatique, ce qui ne change donc en rien la quantité pompée dans la ressource». Avec des militants de l'association de protection de l'environnement AIE 17, il affirme avoir obtenu fin 2006 en référé suspension l'arrêt des travaux de 2 bassines car 5 pièces manquaient au dossier d'autorisation, y compris l'étude d'impact sur l'environnement. Il estime que l'Etat a délibérément fermé les yeux sur ce dossier incomplet. «Avant de créer de la ressource, il faut évaluer les alternatives possibles, comme la modification des cultures. Aider les irrigants à désirriguer coûterait moins des eaux (Sage) de la rivière Vendée, l'un des trois Sage liés au Marais poitevin.

«Une deuxième réunion avait été prévue pour le 28 février, mais des irrigants ayant dit qu'ils allaient la bloquer aussi, les élus de la CLE l'ont annulée», ajoute François-Marie Pellerin, président de la Coordination pour la défense du Marais poitevin. Selon Laure Theunissen, animatrice du Sage Vendée à l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise, «la technique des irrigants est de gagner du temps en ralentissant le rythme de la concertation. Avec les élections municipales, et donc le renouvellement des membres de la CLE, on va perdre un an dans la procédure d'adoption», indique-t-elle.

Commentaires

MARET Jacques

Les rivières coulent à l'envers (l'écologiste, j maret)

De façon simple, il faut adapter les usages à la ressource, au moment de l'usage. en clair, en Charentes, le maïs ne consomme que l'été, région la PLUS sèche de France. il faut donc ne plus en cultiver, sauf que, grace aux fonds publics, c'est la seule culture TRES rentable. il faut le compléter avec du soja, OGM de surcroit? pas grave, apres nous la sécheresse!!!!!! et comme chez Daniel, VOLER l'eau des autres... et ne compte pas qu'il remplisse en hiver, il faut attendre le début avril, pour que l'électricité soit en tarif bleu, et non rouge comme avant le 31 03 : trop cher pour la faible rentabilité du maïs sauf pour faire des agro carburants ! la rentabilité de toute l'agriculture céréalière productiviste n'existe que par les fonds publics distribués aux seules "grosses" exploitations! et tout ça avec des balances commerciales honteusement faussées, puisque tous les intrants (engrais par ex) ne sont pas décomptés des exportations mensonge et dépense de fonds publics... mais pas pour les MAE (mesures agro environnement), là il faut "montrer patte blanche"!! jacques maret, "le naufrage paysan"

lundi 31 mars 2008 - 19:46

Daniel HUE

Non à la prise en otage de l'eau

A Ocquerre (77440), petit village du nord de la Seine-et-Marne, il y a une "bassine" qui vient d'être créée et que son propriétaire est en train d'approvisionner en eau par pompage dans la nappe aquifère. Ces deux dernières années, il y a eu pour le secteur un arrêté "sécheresse". Pour 2008, l'eau stockée servira sûrement à arroser les cultures. Subtile : le pompage de l'eau pour arroser en période de sécheresse ne se fera pas en direct dans la nappe aquifère mais en différé (dans la "bassine" qui aura été alimentée en hiver par l'eau de la nappe aquifère). Résultat : la nappe aquifère en période de sécheresse aura son niveau amputé de la valeur du contenu de la "bassine" d'Ocquerre, d'où un manque pour distribuer l'eau à d'autres et s'il y a un arrêté sécheresse en 2008 sur le canton il n'y aura pas d'interdiction pour le propriétaire de la "bassine". Ce sont toujours les mêmes qui trichent et à qui on ne dit rien, et ce sont eux qui président le plus souvent les syndicats des eaux des rivières et bassins. C'est un détournement manifeste des règles de gestion quantitative de l'eau.

lundi 31 mars 2008 - 19:29

Pierre RIBREAU

De l'eau gaspillée

Basée sur un discours de "nourrir" la planète on nous pompe et repompe depuis des années et maintenant on nous "bassine" à tout va. La culture du maïs dans son ensemble est une catastrophe environnementale. Toutes les vallées humides ont été sacrifiées sur l'autel du "dieu maïs" où cultivé sans irrigation il donne de bons rendements et rapporte plus que l'élevage avec tout moins d'efforts. Sols nus en hiver, fortes quantités d'intrants en zones parfois inondables sont à l'origine de pollutions diffuses et, suite à la destruction des prairies les vallées ne jouent plus leur rôle épurateur. Actuellement on se soucie des autoroutes en Asie du Sud-Est et de leurs répercussions sur l'environnement. Quelles remarques feriez-vous si les Chinois nous parlaient de comment nous avons traité notre eau et nos vallées humides depuis le début des années 80.
lundi 31 mars 2008 - 17:33

LAPLACE Jean

L'eau de pluie n'alimente que partiellement les nappes mais pas du tout les "bassines"

Dans ma région les bassines ou étangs ne sont alimentées en toutes saisons, que par l'interception du ruissellement de surface et de ses résurgences à raison de quelques % de son débit, de 72 h à une, à une semaine avant le retour au milieu maritime. Et je me souviens d'un 6 juillet pas si éloigné où les pluies ont tellement été efficaces que j'en avais 30 cm dans mon logement. Sans atteindre une telle intensité le phénomène se reproduit tous les ans jusqu'à plusieurs fois, mais les mêmes oppositions au stockage, avec les mêmes arguments se manifestent avec autant d'autorité (d'autoritarisme ?). Au contraire on a trouvé comme solution "au risque d'inondation" d'évacuer encore plus vite l'eau, population et habitat. La semaine suivante naturellement on se plaint de la sécheresse. C'est la logique même... Je crois même que le moutonnement et le rejet de techniques « économes » ont encore de beaux jours devant eux. 3
lundi 31 mars 2008 - 15:04

PELLERIN François-Marie

L'eau de pluie n'alimente que partiellement les nappes mais pas du tout les "bassines"

C'est vrai: les nappes ne sont alimentées que par la pluie dite 'efficace' essentiellement hivernale. Cependant les 'bassines' (dites retenues de substitution), sont alimentées en Vendée-Poitou-Charentes non pas à partir de la pluie (hormis celle que leurs surfaces interceptent et qui est globalement compensée par l'évaporation au cours d'une saison) mais par pompage parfois dans un cours d'eau et, le plus souvent, dans les nappes aquifères.
dimanche 30 mars 2008 - 17:13

BOUDON Gérard

Tout l'eau de pluie alimente-t-elle les nappes ?

Non bien, puisque seules les pluies dites "efficaces" le font. Donc ce que récupèrent les bassines ne prive pas d'une quantité égale les nappes, me semble-t-il ?
vendredi 28 mars 2008 - 17:12